

UT2 – Réponses à l’AERES

Réponses des porteurs de projets

Domaine SHS

Licence bi-disciplinaire mention Économie Sociologie

Nous proposons la constitution d’une **mention économie-sociologie**, et non plus un simple parcours bi-disciplinaire à l’intérieur d’une mention sociologie. Dans cette mention, tous les cours sont obligatoires et il n’y a **pas de distinction majeures/mineures**. La licence mention économie-sociologie ne propose donc pas de mineures. Le cursus est bi-disciplinaire, c’est-à-dire composé uniquement d’enseignements d’économie et de sociologie (à l’exception de deux enseignements d’options possibles en S5 et S6, au libre choix de l’étudiant).

1. Pilotage de la licence :

- Concernant les origines disciplinaires des responsables de la formation : trois disciplines sont impliquées : sections 05 pour l’économie, 19 pour la sociologie, **24** pour aménagement de l’espace.
- Depuis son origine, à savoir 1999 (licence pilote en France), le L bi disciplinaire est conjointement piloté par un-e enseignant-e du département économie-gestion, et par un-e enseignant-e du département de sociologie. Des réunions avec les étudiant-e-s ont lieu régulièrement en présence de ces deux responsables. Pour une meilleure visibilité de cette formation, nous envisageons son rattachement administratif à l’UFR « Sciences, Espace et Société, à la place de son rattachement actuel au département de sociologie.
- Une évaluation des enseignements est opérée par chaque enseignant-e auprès des étudiant-e-s.
- Afin de valoriser le diplôme et renforcer sa visibilité, un cycle de conférences annuel porté par les enseignant-e-s des deux disciplines, faisant intervenir des personnalités extérieures sur des sujets d’actualité socio-économique, a été programmé cette année et se poursuivra dans le prochain quadriennal.

2. Projet pédagogique et enseignements interdisciplinaires

La volonté de mieux articuler les deux disciplines est présente dans le nouveau quadriennal afin de pallier les insuffisances passées : il s’agit en effet de mettre en oeuvre des UE transversales et professionnelles afin d’assurer cette articulation. Par ailleurs, la majorité des enseignements disciplinaires est elle-même fondée sur la mise en regard des deux disciplines.

Le contenu de ces UE transversales peut être détaillé si nécessaire. Chaque UE transversale repose sur une double entrée fondée sur une confrontation entre chercheur-e-s et professionnel-le-s sociologues et économistes, traitant de thématiques socio-économiques (marché de l’emploi, problèmes environnementaux, développement local et culturel, représentations du marché, société de la connaissance) correspondant à des champs professionnels.

Le contenu détaillé des UE d'économie et de sociologie (plan du cours et bibliographie succincte) est tenu à la disposition des évaluateurs.

3. Insertion et poursuite d'études choisies

Une meilleure articulation avec les services de suivi des étudiants (OVE) sera proposée afin de mieux connaître les parcours des étudiants après la licence. La mise en place d'une association des anciens étudiants de la licence bi disciplinaire pourrait également aider au suivi du devenir des étudiants de cette filière.

Les responsables pédagogiques Mireille BRUYERE, Catherine BARON, Béatrice MILARD